



## Expliquer le projet de parc national, étendu maintenant à Momignies



**Des rencontres ont lieu actuellement, un peu partout dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, pour expliquer la démarche du parc national. Les citoyens peuvent y poser leurs questions, sans tabous.**

Le temps estival est propice à la promenade, ce lundi en début de soirée, à Nismes. Un petit groupe se rassemble sur la place de Châtillon et entame un petit tour d'un kilomètre environ sur le Mousty, qui protège le village des vents du nord.

Sébastien Lezaca et Maïké Dellicour mènent le groupe. Ils sont tous deux membres du bureau du projet de parc national de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Leur job? Préparer le dossier de parc national à créer dans la région.

Le 2 octobre, ils remettront une épaisse liasse à la ministre Tellier, avec plan budgétaire et fiches projets afin de défendre la candidature de la région pour obtenir ce titre tant convoité.

Pour rappel, l'an dernier, sept régions avaient concouru pour figurer dans le dernier carré en vue de l'obtention de cette dénomination. Le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse avait brillamment remporté ce premier tour.

Fin d'année, le gouvernement wallon déterminera quels seront les deux lauréats, qui pourront devenir officiellement parc national et décrocher une manne d'une quinzaine de millions d'euros pour des projets de mise



en valeur et de sauvegarde de la nature.

Une halte en plein bois permet de répondre aux premières questions des participants. Le cadre verdoyant permet rapidement de briser la glace. On apprend d'emblée que le projet ne couvre plus quatre mais cinq entités: Momignies a décidé la semaine dernière d'y adhérer, à l'unanimité.

Le parc couvre donc cette commune ainsi que Chimay, Froidchapelle, Couvin et Viroinval.

Tout le territoire de ces entités n'est pas concerné. Seules des portions sont choisies, dans des milieux naturels préservés. Les agglomérations sont systématiquement exclues, par exemple.

Mais quelles seront les conséquences d'un tel titre pour la vie de tous les jours? «Un parc national n'a pas de statut légal, rassure Sébastien Lezaca. Donc, rien ne sera jamais imposé à personne à cause du parc national. Ce n'est pas comme une zone Natura 2000 ou un parc naturel. Nous n'aurons aucun avis urbanistique à donner, ni aucune contrainte à imposer aux agriculteurs ou aux exploitants forestiers.»

Les interrogations sont nombreuses, évidemment, mais l'équipe veut rassurer.

Un particulier ou un agriculteur dont la propriété est intégrée au parc national se verra proposer de participer à des projets, avec un financement important à l'appui. Mais rien ne sera jamais imposé. Il en sera de même sur les territoires communaux, où le conseil communal restera souverain.

À quoi servira dès lors ce parc national? Il permettra de mener des actions de mise en valeur des richesses locales. Chaque Commune et chaque association partenaire du projet ont pu déposer des fiches projets et certaines seront conservées, pour être financées par cette manne importante, qui sera obtenue si l'Entre-Sambre-et-Meuse est retenue.

«Une personne vient d'être engagée, dès ce lundi, pour monter un plan financier avec un grand défi: qu'après avoir utilisé l'enveloppe de 13 à 15 millions promises, le parc national devienne autonome ou quasiment d'un point de vue financier. Il faut donc assurer des rentrées pour pérenniser le projet.»

On parle de guides à former pour l'accueil des touristes, de balades balisées, d'écoles du dehors: les idées foisonnent et devraient rendre la région plus attractive. Concilier tourisme, écologie et bien-être de la population, ce sera sans doute l'autre grand défi du parc, s'il est créé.

Une tournée de consultations

Pour susciter l'adhésion de la population et répondre à un maximum de ses craintes et questions, une grande tournée est organisée en ce moment dans les communes concernées. Après une courte promenade, une réunion peut être organisée pour prolonger la discussion. À Nismes, ce fut le cas avec deux chasseurs inquiets du projet pour la gestion forestière (lire par ailleurs). C'est le moment où jamais de s'intéresser à ce parc national et d'émettre des avis sur le projet. Voici le programme des prochaines rencontres, qui ont lieu de 18h à 20h:

- 13 mai: Salles, salle communale.
- 17 mai, Boussu-lez-Walcourt, salle Saint-Rémi.
- 23 mai: Seloignes, à l'Aquarius, sur la place.
- 27 mai: Bourlers, salle communale.
- 30 mai: Oignies, salle de l'école communale.
- 31 mai: Mariembourg, hôtel de ville.
- 1er juillet: Aublain, salle de l'Aubligneux.



---

– 20 juin: Beauwelz, salle rue de la Fortelle.

#### Des chasseurs inquiets

Lors de la rencontre de ce lundi à Nismes, comme la semaine dernière à Vierves, deux chasseurs sont venus faire part de leurs inquiétudes pour la gestion future des forêts incluses dans le parc national.

D'après eux, 800 hectares seront classés en réserve forestière intégrale sur Viroinval, avec des répercussions sur les chasses et sur les ventes de bois. «S'il n'y a plus que 30 parts de bois à vendre au lieu de 50, pour le même nombre d'amateurs voire plus vu les prix de l'énergie, les prix vont augmenter», s'est exprimé Hugues Mathy, d'Oignies.

Autre crainte des chasseurs: que le parc national impose de nouvelles règles sur la gestion des forêts, «ou que le DNF prenne les décisions à l'avenir, comme revenir avec l'idée de chasses à licences»

. Sébastien Lezaca, du bureau de projet du parc national, a tenté de les rassurer, sans trop y parvenir. Les questions fusent, réclamant le plan financier et des fiches projets, mais rien de précis ne peut encore être présenté: «Nous n'en sommes qu'à l'élaboration du projet», obtiennent-ils en réponse. Ils ont promis de revenir sur le sujet lors de la rencontre à Oignies.